

Département  
AISNEArrondissement  
SOISSONSCanton  
VILLERS COTTERETSCommune  
**RETHEUIL**

# COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-huit, le jeudi 27 Septembre à 19 heures30,

Le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Vincent SIODMAK, Maire de Retheuil, en suite de la convocation en date du 20 Septembre 2018 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Étaient présents : les Conseillers Municipaux, MM. Picoré Eric, Jean-Pierre Thomas, Jean-Jacques Bimont , Jean Reberot, Denis Caner,

Absents excusés :

Daniel Louvet a donné pouvoir à Denis Caner

Pascal Fouquet a donné pouvoir à Jean Reberot

Absents : Jean-Danick Fontaine,

Le conseil a choisi pour secrétaire Denis CANER.

## ORDRE DU JOUR :

1. - Rapport activité 2017 de la CCRV
2. - CLET CCRV
3. - Attribution compensation GEMAPI et voirie
4. - Arrêté Municipal Défense extérieure contre l'incendie
5. - Délibérations à prendre :
5. - Route d'Artagnan
6. - PADD
7. - Encaissement chèque de l'assurance, remboursement du véhicule
8. - Point sur la fibre optique
9. - Rapport USEDIA : travaux d'enfouissement des réseaux
10. - Prévision enfouissement des réseaux fin de la Rue du Sautoir et Rue aux Cheveaux
11. - Travaux eau potable Rue du Sautoir
12. - Travaux de voirie Chemin du Patis
13. - Panneaux à acquérir : signalisation Fontaine Saint Aubin – limitation de tonnage
14. - Commande de sel de déneigement
15. - Entretien des propriétés
16. - Coupe de bois
17. - Opération brioches
18. - Syndicat scolaire : plan numérique pour l'éducation
19. - Questions diverses

Nombres de Conseillers :  
En exercice : 09  
Présents : 06  
Pouvoirs : 02  
Votants : 08

Date de la convocation  
20.09.2018

Séance du  
27.09.2018

Monsieur le Maire demande l'ajout en début de séance des points suivants, les élus acceptent

Ajout à l'ordre du jour

L'approbation du compte rendu des délibérations de la séance précédente a été adoptée à l'unanimité

### [1. Rapport d'activité 2017 de la CCRV](#)

### [2. CLECT CCRV](#)

Le Maire informe que la CLECT s'est réunie le 21 Septembre 2018 pour remettre son rapport d'évaluation des charges transférées depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2018 à savoir :

- le relais d'assistants maternels
- la voirie d'intérêt communautaire
- la Gestion des Milieux Aquatique

Considérant que la CLECT remet, dans un délai de neuf mois à compter de la date du transfert, un rapport évaluant le coût net des charges transférées

Considérant que la CLECT s'est réunie le 21 Septembre 2018 et a adopté à l'unanimité son rapport

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide :****Approuve le rapport de la CLECT de la Communauté de Commune Retz-En-Valois****Charge et délègue Monsieur Le Maire, ou son représentant, aux fins d'exécution de la présente****3. Attribution compensation GEMAPI et voirie**

Monsieur le maire informe que suite au transfert de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) au 1<sup>er</sup> Janvier 2018 à la CCRV, et à la première réunion de la CLECT, il nous a été remis une fiche de projet récapitulative présentant les données prises en compte ainsi que la méthode de calcul utilisée pour évaluer l'attribution de compensation de notre commune

L'Attribution de compensation GEMA pour la commune de RETHEUIL est  $\approx$  1474.12 €

Monsieur le Maire informe que suite à la prise de la compétence voirie par la CCRV, une nouvelle définition a été présentée au 01/01/2018. Les voies communautaires sont :

n° voie	Nom de la voie	Origine de la voie	Extrémité de la voie	Longueur de la voir (ml)
VC9	Chemin de Retheuil à Chelles	VC18	Limite commune	1 600.00
VC10	Rue de Château / Chemin de Retheuil à Pierrefonds	VC17	Limite commune	1 230.00
VC11	Rue de Crépy	VC8	Limite commune	2 090.00
VC12	Chemin des Poiriers	VC17	RD 973	780.00
VC14	Voir dite du Près Patis	VC2	RD 973	320.00
TOTAL				6 020.00

Coût annuel pour la commune	4 771.52 €
Ancien coût pour la commune (5314.00 ml)	- 3 100.00 €
Coût supplémentaire	1 671.52 €

Le Maire informe également que la commission GEMAPI a demandé le rattachement de notre commune au Syndicat de l'Aisne Navigable Axonaise concernant le Ru de Vandy

**4. Arrêté Municipal Défense extérieure contre l'incendie**

Monsieur le Maire informe que le SDIS nous demande de rédiger au arrêté municipal relatif à la défense extérieur contre l'incendie indiquant le territoire, la liste des points d'eau incendie, liste des réservoirs, modalités de réalisation des contrôles initiaux et périodiques des points d'eau incendie et l'organisation de l'information entre les différents acteurs.

Le Maire informe des interventions du 2ème trimestre 2018 sur la commune :

Incendie	1
Accident de la circulation	1
Secours à personne	3

Le Maire informe qu'il a reçu le rapport de vérification périodique des points d'eau incendie de la commune, qui a été effectuée le 25 Octobre 2017.

Observations majeures relevées lors de la vérification : néant

Prochaine vérification le 16 Octobre 2018

**5. Délibération 2018 09 01 : LA ROUTE D'ARTAGNAN**

Le Maire informe que l'Association Européenne Route D'Artagnan a pour projet d'un itinéraire équestre européen retraçant la Route d'Artagnan. Cet itinéraire doit passer sur le territoire de notre commune et nous devons donner notre autorisation par délibération.

Après cet exposé,

**Le conseil municipal après délibération, à l'unanimité**

- Autorise pour la partie de la Route d'Artagnan traversant la commune, son inscription au Plan Départemental des itinéraires de promenade et de randonnée
- Autorise la mise en place sur la commune, du balisage et du mobilier de signalisation touristique de la Route d'Artagnan, par le Comité du Tourisme Equestre de la Région et ses partenaires.
- Autorise le passage des cavaliers sur la commune
- Ne prendra pas en charge les différents coûts se référant à ce projet
- Charge et délègue Monsieur Le Maire, ou son représentant, aux fins d'exécution de ce projet

#### 6. Délibération 2018 09 02 Encaissement chèque de l'assurance

Le Maire informe que suite au vol du véhicule, nous avons reçu le remboursement du sinistre par l'assurance,

Soit un chèque de 12 244.64 € de SMACL ASSURANCES

Le Maire demande l'autorisation d'encaisser ce chèque.

**Le Conseil Municipal, après délibération, accepte à l'unanimité l'encaissement de ce chèque.**

#### 7 – Point sur la fibre optique

Monsieur le Maire et Mr Caner ont assisté à une réunion sur le déploiement de la fibre optique sur Taillefontaine, Retheuil et Mortefontaine le Lundi 3 Septembre 2018 avec l'USEDA

Ce qu'il faut retenir :

- 100% des maisons des communes concernés seront connectables
- Il y aura 20% de surcapacité en cas de nouvelles constructions ou divisions en appartements
- Toute la liaison optique jusqu'à la prise finale à l'intérieur de la maison est gratuite. Seul l'abonnement à un opérateur lors de la commercialisation est à la charge du particulier
- chaque abonné aura sa fibre optique connecté directement au SRO (sous répartiteur optique)
- le débit maximal offert sera de 60 MegaBits/seconde

Maison isolée

Si un ensemble isolé (moins de 6 logements) se trouve à plus de 200m des câbles de raccordement ou selon le parcours, le propriétaire doit s'engager par signature à s'abonner à la fibre optique dans les 2 ans afin de voir les travaux d'acheminement arriver près de chez lui.

Un courrier spécifique leur sera fourni pour signature pour cet engagement d'abonnement futur.

En cas de non abonnement dans les 2 ans, il serait alors facturé de 1000.00 euros selon les modalités de l'engagement signé.

Planning

Fin étude	Fin septembre / début octobre 2018
Début des travaux	Janvier 2019
Travaux proprement dits	Printemps 2019
Délai validation ARCEP de	3 mois environs
Commercialisation	Septembre 2019

Opérateurs

Fin 2019, chacun pourra s'abonner auprès d'un opérateur

Septembre 2018, liste des opérateurs présents :

VITIS, KNET, CORIOLIS, OZONE, BOUYGUES TELECOM, SFR, NORNET

#### 8. Rapport USED A : travaux enfouissement des réseaux

Le Maire informe que les travaux d'enfouissement des réseaux Rues du Bois et de Tabary vont démarrer

Coût	91 096.00 €
Subvention réserve parlementaire	2 000.00 €

### 9. Délibération 2018 09 03 Prévision enfouissement des réseaux fin de la Rue du Sautoir et Rue aux Cheveaux

Le Maire indique que l'Usedda envisage d'effectuer des travaux d'enfouissement des réseaux Rue du Sautoir et Rue aux Cheveaux

Coût de l'opération HT	211 457.64 €
------------------------	--------------

En application des statuts de l'USEDA, le montant de la contribution financière de la commune par rapport au coût total s'élève à 110 105.09 € HT  
Elle sera actualisée en fonction de la variation des indices des travaux publics.

**Après avoir oui l'exposé de son Maire et en avoir délibéré le Conseil Municipal décide à l'unanimité :**

- 1) **D'accepter le tracé et le remplacement des sources lumineuses liés à l'enfouissement des réseaux tel qu'il a été présenté,**
- 2) **En cas d'abandon ou de modification du projet approuvé, l'étude réalisée sera remboursée à l'USEDA par la commune**
- 3) **S'engage à verser à l'USEDA, la contribution financière en application des statuts de l'USEDA**

### 10. Travaux eau potable Rue du Sautoir

Le Maire informe que les travaux de modification de la canalisation d'eau potable Rue du Sautoir Doit être fait par une ouverture de marché car le montant de ces travaux dépasse 25 000.00 Euros. Monsieur le Maire a contacté le cabinet BEIMO pour ce dossier

### 11. Travaux de voirie Chemin du Patis

Le Maire informe que suite aux orages du printemps la voirie du Chemin du Patis a été lourdement endommagée.

La CCRV a procédé à la réfection sur la partie dont elle a la compétence.

Nous avons demandé un devis à la société Eiffage concernant la partie de voirie communale

Soit montant HT	8 180.00 €
Total TTC	9 816.00 €

Le Maire a sollicité le Conseil Départemental, via APV, pour obtenir une subvention

**Après avoir délibéré le Conseil Municipal décide à l'unanimité :  
De procéder à la réfection de cette voirie**

### 12. Panneaux à acquérir : signalisation Fontaine Saint Aubin, panneaux de limitation de tonnage

Le Maire informe que Mr BIMONT et les employés communaux ont nettoyé la Fontaine Saint Aubin et ses accotements. Il faudrait acquérir des panneaux de signalisation pour indiquer son emplacement.

Monsieur Le Maire a également procédé à un relevé des panneaux de signalisation dans la commune. Il a constaté qu'il faudrait mettre en conformité certains et donc commander :

5 panneaux d'interdiction à plus de 7t5 sauf livraison

**Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité l'achat de ces panneaux**

### 13. Commande de sel de déneigement

La CCRV nous a contactés pour une commande groupée de sel de déneigement pour l'hiver 2018/2019.

Nous avons commandé 2 tonnes

**Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la commande de sel de déneigement**

#### 14. Entretien des propriétés

Le Maire informe que suite à la négligence de certains propriétaires, concernant l'entretien de leur propriété (bordures, arbres, haies, etc.) il propose de rédiger un arrêté.

**Le Conseil Municipal à l'unanimité donne son accord pour la rédaction de cet arrêté.**

#### 15. Coupe de bois

Le Maire informe qu'il a reçu pour information en date du 13/09/2018 une déclaration d'un chantier forestier de coupe ou de débardage d'un volume de 100 m<sup>3</sup> ou plus de la société CEY de Soissons pour

Volume du chantier	327 m <sup>3</sup>
Lieudit	Cabaret
Parcelles	article 17C559 parcelles 101a 102a 102c
Nature des travaux	abattage façonnage grumes et 2 mètres
Date de début	11/09/2018
Date de fin	30/06/2019

Coupe de bois de Mr DUPUIS

Suite à la demande de coupe de bois Rue de Tabary de Mr Dupuis, et après renseignement, Il n'a pas besoin de faire une demande d'autorisation de coupe de bois, compte-tenu du volume de bois prélevé à l'hectare.

Concernant les obligations, le renouvellement du peuplement doit-être assuré soit par régénération naturelle soit par régénération artificielle (plantation).

#### 16. Opération brioches

Le Maire informe que comme chaque année l'opération brioches 2018 aura lieu du 1<sup>er</sup> au 7 Octobre 2018 et demande au Conseil Municipal si on participe cette année.

Après délibération, le Conseil Municipal ne souhaite pas participer cette année

#### 17. Syndicat Scolaire : plan numérique pour l'éducation

Le Maire informe qu'avec l'Académie nous avons signé une convention de partenariat « collèges numériques et innovation pédagogique » pour l'acquisition de 6 tablettes pour l'école de Taillefontaine.

Cette acquisition est subventionnée :

Coût total TTC	5436.00 €
Académie	2718.00 €
DETR	906.00 €
Reste à la charge du Syndicat	906.00 €

#### 18. Délibération 2018-09-04 DM 2 service des eaux

La Trésorerie nous a demandé de faire un transfert de compte sur le budget du service des eaux, afin d'éviter une anomalie.

Le maire propose les virements ci-après :

Dépenses d'investissement				
O/ R	articles	op	Nature	montant
D	2031	ONA	Frais d'études	- 1 440.00
D	21532	ONA	Réseaux d'assainissement	+ 1 440.00

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,**

- **accepte à l'unanimité la décision modificative n° 2 du budget Service des eaux.**

#### 19. Questions diverses

- SEDI étude de satisfaction du feu d'artifice

- Randonnée VTT Coyolles Dimanche 7 Octobre 2018
- Chemins ruraux : Sauvegarde, Pérennisation et Partage 14 Novembre 2018 à Cottency (80)
- DETR subvention déplacement conduite d'eau potable.  
Avis défavorable, Opération non éligible
- 11 Novembre 11 heures 11 minutes célébration du 100<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice  
Pour célébrer cet évènement une initiative nationale nous incite à faire sonner les cloches en volée (sonnerie joyeuse) le 11 novembre à 11 heures pendant 11 minutes
- Columbarium  
Le Maire informe qu'à Ancienville, ils ont fait l'acquisition d'un Columbarium Esterel 10 familles granit gris + banc  
Le Maire va se rendre sur place et prendre des photos
- Terrain Dupuis  
Dossier en attente question de prix à l'heure actuelle pas d'achat envisagé. Il est fort possible que le dossier n'aboutisse pas. Néanmoins les frais de géomètre sont à payer, soit 920.14 €
- Journées patrimoine
- Déclaration piégeage  
Nous avons reçu une déclaration de piégeage de Mr CUGNIERE Alain  
Piégeur LONGUET Bernard agrément n° 601193  
Période du 31/07/2018 au 30/06/2019
- Zéro-phyto  
Nous avons rendez-vous le 04/10/2018 pour le plan de gestion et d'entretien des espaces verts
- Patrimoine de la commune (réunion du 25/10/2018 à la CCRV – Pôle ADT)  
Monsieur Le Maire et Monsieur Jean Rébérot assisteront à cette réunion  
Document listant le patrimoine de notre commune à renvoyer à la CCRV, Monsieur Jean-Jacques Bimont fait le nécessaire
- AD'AP : travaux de mise en conformité à prévoir en 2019
- Téréos rencontre avec les élus le vendredi 28 septembre 2018 à 16h00 à la sucrerie de Bucy-le-long. Mr Jean-Jacques BIMONT assistera à cette réunion
- Conseil Départemental
- Campagne betteravière

Rien ne restant à l'ordre du jour la séance est levée à 22h00

*Le Maire, le secrétaire, Les Conseillers Municipaux,  
Fait le 27 Septembre 2018*